



L'agent de liaison



Engagés
pour notre
avenir !



Fédération du personnel
de soutien scolaire (CSQ)



Syndicat du personnel de soutien scolaire
de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSQ)

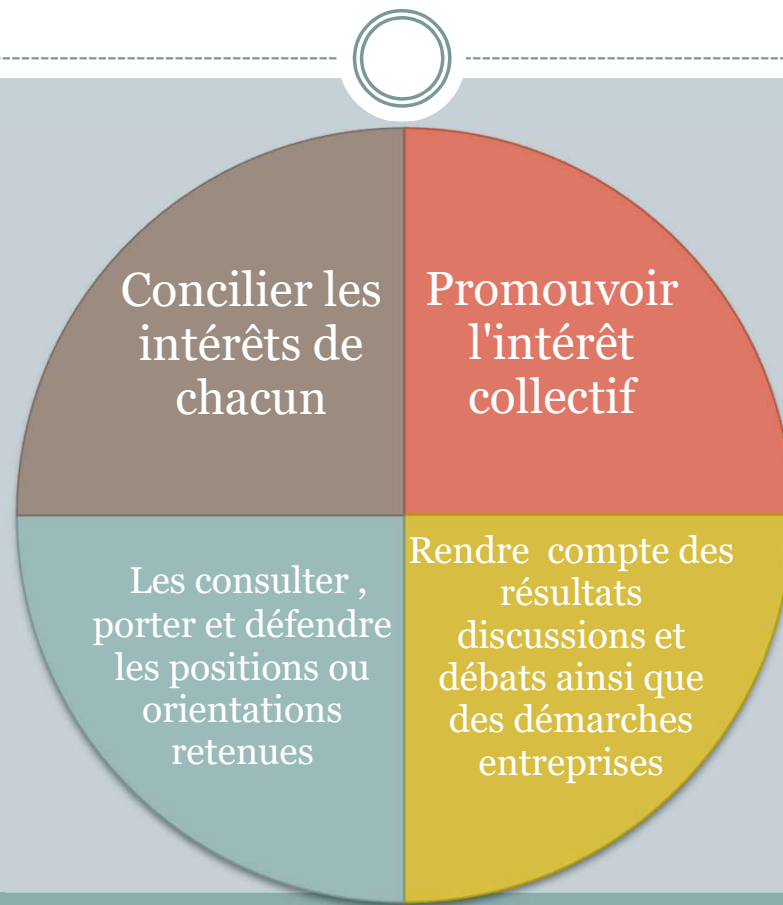


L'agent de liaison



Personne élue pour représenter les membres de son milieu, participer au gouvernement du syndicat et assurer la vie syndicale dans son milieu de travail.

Représenter les membres





Double devoir de représentation

Dans le but de
s'inscrire dans
une dynamique
démocratique

- **Premier devoir:**

Représenter les membres auprès de l'organisation.

- **Deuxième devoir:**

Représenter l'organisation auprès des membres

Assurer la vie syndicale

- Susciter réflexions et débats
- S'inscrire dans une dynamique de débats démocratiques
- Expliquer et faire partager les orientations du syndicat

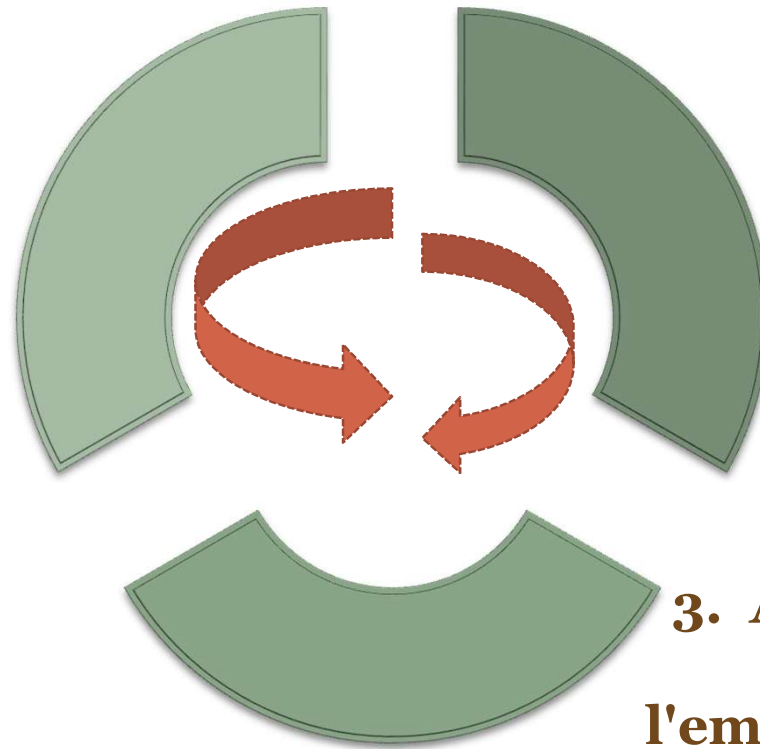


Un rôle à trois niveaux



**1. Auprès
des
membres**

**2.
Auprès
du
syndicat**



**3. Auprès
de
l'employeur**

Rôle de l'agent de liaison

selon statuts et règlements du syndicat (6.4)



Rôles de l'agent de liaison

- a) Contribuer à la surveillance des conditions d'exercice du travail des membres de son établissement. Au besoin, il peut accompagner un collègue et faire rapport des situations problématiques à l'exécutif du syndicat.

- b) Distribuer ou rendre accessible, dans son ou ses établissement(s) de travail, la documentation et l'information émises par le syndicat.

Rôle de l'agent de liaison

selon statuts et règlements du syndicat (6.4)



- c) Participer à l'animation de la vie syndicale et tenir des réunions d'information, de consultation et d'animation, s'il y a lieu.
- d) Remplir les fonctions de porte-parole de son milieu auprès du conseil des agents de liaison.
- e) Voir à son remplacement, par son substitut, lors de son incapacité d'agir.
- f) Informer le syndicat de la ou des personne(s) élue(s) comme représentante(s) du personnel de soutien scolaire au conseil d'établissement.

Pouvoirs et compétences

des agents de liaison selon les statuts et règlements du syndicat (6.5)



Les attributions du conseil des agents de liaison sont principalement :

- a) Disposer de toutes questions qui lui sont soumises par l'exécutif;
- b) Recevoir, avant l'assemblée générale, les états financiers, le projet de budget, le plan d'action et tout autre dossier préparés par l'exécutif;
- c) Recevoir des formations syndicales pour participer à la vie syndicale et démocratique du syndicat.

Un rôle auprès des membres...



- Accueillir tout nouveau membre
- Recevoir, distribuer et afficher le courrier
- Assister les membres concernant l'application de leurs droits (accompagnement)
- Acheminer ou orienter les questions spécifiques aux ressources du syndicat
- Se préoccuper du dossier SST et acheminer ou orienter les questions spécifiques aux ressources du syndicat
- Assister aux assemblées de délégués et transmettre les questions ou les souhaits des membres de son milieu
- Organiser et animer les rencontres dans son établissement pour transmettre des informations ou sonder les opinions

Un rôle auprès des membres...



- Expliquer et faire partager les actions, orientations et positions du syndicat
- Informer, renseigner les membres
- Les soutenir et les défendre
- Voir au respect de la convention collective
- Représenter le syndicat auprès des membres

Un rôle auprès du syndicat...



- Participer aux réunions (rencontres des AGL et des Assemblées Générales)
- Participer aux débats et décisions
- Représenter les membres de son milieu
- Informer sur ce qui se passe dans son milieu
- Procéder à toute enquête demandée par le syndicat
- Alimenter les membres de l'exécutif
- Collaborer à maintenir la cohésion et l'unité
- Accomplir les tâches votées en instances
- Élire et mandater les représentants aux différents comités

Un rôle auprès de l'employeur...



- Assurer une présence syndicale dans les milieux
- Participer activement aux comités paritaires
- Voir au respect de la convention collective avec l'aide du syndicat

Pour jouer son rôle d'agent de liaison, il est important de :



SAISIR LES PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE SYNDICALE



Les cinq principes qui doivent guider une prise de décision démocratique sont :

L'information

La compréhension

Le débat

La décision

La solidarité dans le résultat

L'information



L'information est l'assise même sur laquelle se bâtit toute décision démocratique.

S'assurer que l'information soit claire et précise.

La compréhension



S'informer c'est bien, mais comprendre c'est mieux!

Il est normal de pouvoir confronter sa propre compréhension de l'information avec celle des autres pour l'approfondir. Donc prendre le temps d'explorer le ou les sujets en cause.

Le débat



Le débat est le cœur même de la démocratie syndicale.

Le débat donne donc à chacun l'occasion de faire valoir son point de vue et d'entendre celui des autres.

C'est un lieu d'influence et de recherche de compromis.

La décision



Lorsque le débat est terminé, une décision doit être prise. À moins de consensus, il doit y avoir vote. À l'issue du vote, la décision est unanime ou majoritaire, ce qui vient en fait, mettre fin, démocratiquement, à une discussion.

La solidarité dans les résultats



Lorsqu'il y a consensus ou unanimité, la solidarité dans les résultats ne se pose même pas.

Au contraire, le vote majoritaire laisse sa part de mécontents. Le ralliement sera donc à construire. Il faudra faire tout en son possible pour faciliter le ralliement des troupes. Chaque membre de l'assemblée est solidaire de la décision et doit la porter.

Quand on
veut
rencontrer
les
membres
de son
milieu....



Bien planifier sa réunion!

Définir précisément son objectif

Savoir à quoi reconnaître que son objectif est atteint en le formulant clairement : ... *à la fin de la réunion, je veux que mes collègues aient compris que ...*

Préparer son scénario



**C'EST COMME UN FILM : IL FAUT
DÉFILER DANS SA TÊTE À L'AVANCE
LE DÉROULEMENT DE LA
RENCONTRE.**



Prévoir l'environnement



**L'ADAPTER SELON LE TYPE DE RENCONTRE
ET POUR MIEUX RÉFLÉCHIR OU DISCUTER.**

EXEMPLES :

**REGROUPEMENT DE 3 À 4
PERSONNES**

EN GRAND GROUPE

**AVEC SUPPORT VISUEL OU
PAPIER, ETC.**



Être le premier ou première présent!



**ACCUEILLIR CHACUNE OU CHACUN,
SI POSSIBLE. ÉTABLIR UN PREMIER
CONTACT AVEC EUX.**

Donner suite



**NE PAS OUBLIER DE REMERCIER LES
GENS DE LEUR PRÉSENCE ET
ASSURER LE SUIVI S'IL Y A LIEU.**

Questions et échanges

